

Lekha Dodi n° 422

www.cejnice.com

Le mot du RAV :

AVANT D'AGIR

Le vivant est une personne qui a toujours des questions à poser. Cependant, il faut bien distinguer entre celui qui pose une question avec la volonté de comprendre, et celui qui pose une question pour justifier son comportement.

Deux hommes, deux questions :

- Zimri ben Salou de la tribu de Chimeôn se présente avec la princesse Kozbi bat Tsour princesse de Midian, et « pose » la question avec insolence à Moché Rabénou : « *Fils de Amram, cette Midianite est-elle permise ou interdite ? Si tu réponds interdite, qui t'a permis Tzipora la Midianite fille de Yitro ?* »

Zimri n'attend même pas l'explication avant d'agir. Avant le Don de la Thora, celui qui rejette l'idolâtrie et se rattache à Hachem est considéré comme un Ben Israël.

A l'inverse de l'attitude de Zimri, la Thora (25-7) ajoute : « *Pinh'as vit* ». Que voit-il pour se lever au milieu de la communauté et intervenir pour faire cesser la débauche ?

La grandeur de Pinh'as commence par la vue : il assiste à un acte insolent et il se souvient et se rapporte à la Halah'a. Il pose la question respectueusement à Moché Rabénou avant d'agir : « *Mon oncle, tu m'as enseigné lorsque tu es descendu du Mont Sinaï que les zélateurs doivent abattre celui qui s'accouple avec une araméenne* ». Moché Rabénou répond : « *Celui qui écrit une lettre doit être l'exécuteur* » !

Pinh'as s'étant souvenu de la Halah'a, devait-il poser la question à son maître Moché Rabénou ? Ce type de question constitue une nouveauté afin de s'assurer qu'on a bien compris l'enseignement du Rav et que le cas en question correspond bien à la Halah 'a.

La Thora évoque la question passionnée des impurs qui veulent offrir le Korban Pessah', la question des filles de Tsélofrad qui réclament l'héritage de leur père, la question provocante de Korah' : « est-ce qu'un talit tout bleu est imposable de tsitsit ? ». Toute question est légitime dans la mesure où l'on est prêt à entendre la réponse.

Poser la question sans vouloir chercher à comprendre la réponse constitue une agression. Pinh'as nous montre qu'il faut toujours s'assurer de la conduite à tenir avant d'agir.

Rav Moché MERGUI
ROCH HAYECHIVA

Parachat PINH'AS

Horaires CHABAT

Nice et Régions

Vendredi 2 Juillet 2010

Hadlakat Nérote.....20h00
Chékia.....21h16

Samedi 3 Juillet 2010

Fin de Chabat.....22h10
Rabénou Tam.....22h48

**Le CEJ
organise pour étudiants**

**une yéchiva d'été
du 4 au 24 juillet**

**possibilité de loger sur
place**

**pour tous
renseignements
contactez raphael au :**

0620514157

**chers lecteurs entre vos
doigts vous tenez le
422ème numéro du lekha
dodi,
c'est déjà dix années
consécutives de travail,
devenez partenaire et
associé en envoyant vos
dons**

**(possibilité de faire des
dons via notre site
www.cejnice.com -
sécurisé**

Depuis le mardi 29 juin – jeûne du 17 tamouz jusqu’au mardi 20 juillet – jeûne du 9 av, le peuple d’Israël rentre dans la période dites des trois semaines de deuil. Effectivement ces trois semaines renferment des évènements douloureux et dramatiques de notre histoire. Des millénaires durant nous exprimons notre peine liée à ces évènements : le siège de la sainte ville de Yérouchalaïm et la destruction du premier et second Temple. Malheureusement le passé ne nous suffit pas pour pleurer, le présent stupide s’autorise des comportements vils qui enfoncent Yérouchalaïm dans les ténèbres et étouffent son passé : la gay pride, la transgression du Chabat, la mafia, la drogue, les établissements pas cachère, les mariages mixtes, les boîtes de nuit, etc. Toutes ces choses souillent nos valeurs, et abîment nos cités de surcroît Yérouchalaïm la cité de D’IEU. C’est avec le cœur que je m’adresse chaleureusement à mes frères :

Pourquoi ne pas tenir compte de tout ce qui nous est arrivé dans le passé ?

Pourquoi faire ces choses et en particulier ici à Yérouchalaïm ?

Sommes nous tombés si bas pour montrer aux nations cette pseudo fierté d’être “un peuple parmi les peuples” ?! Cette bassesse doit-elle se trouver là, ici, à Yérouchalaïm ?! Mais, vous savez à mon échelle je me pose une autre question : quel rôle avons-nous, les “religieux”, les “orthodoxes”, les “pratiquants”, les “représentants de la Tora, face à ces situations ? Chacun proposera sa réponse, soyons clairs nous avons une mission à jouer, on ne peut, me semble-t-il rester insensible à la souillure officielle de Yérouchalaïm. Toutes les propositions sont bonnes du moment où elles apportent une efficacité certaine ou au moins une réflexion certaine. Sans rentrer dans le débat de savoir si nos efforts sont efficaces, nous nous devons de “faire quelque chose” – à moins que “vous” êtes un “homosexuel yérouchalmite” et que vous défendez “le vil de

yérouchalaïm” plutôt que “la ville de yérouchalaïm” !!! A mon échelle j’espère que cet article sensibilisera tout celui qui le lira pour mieux s’investir dorénavant dans toutes les bénédictions journalières dans nos prières traitant de Yérouchalaïm, et développer cette sensibilité “yérouchalmite” qui doit animer chaque juif de façon “toraïque” !

Au quatrième chapitre du traité Bérah’ot 28b et 30a, on peut lire l’étude suivante :

« une personne qui voyage en chevauchant sur un âne (aujourd’hui dans une voiture) devra s’arrêter, descendre et prier. S’il ne peut pas, de là où il se trouve il tournera sa face vers Yérouchalaïm et s’il ne peut même pas tourner sa face vers Yérouchalaïm, il pensera dans son cœur au Saint des Saints ». De ce premier passage nous voyons qu’il est important de se diriger vers yérouchalaïm pour prier et si on ne peut s’orienter vers yérouchalaïm physiquement il faudra au moins penser au lieu Saint lors de la prière.

« l’aveugle ainsi que celui qui ne connaît le sens d’orientation de yérouchalaïm il dirigera son cœur vers son père céleste ; s’il se tient en dehors d’erets israel il orientera son cœur vers yérouchalaïm ; s’il se trouve en erets israel il orientera son cœur vers yérouchalaïm ; s’il se trouve à yérouchalaïm il orientera son cœur vers le Sanctuaire ; s’il se tenait au Sanctuaire il orientera son cœur vers le Saint des Saints ; s’il se tenait au Saint des Saints il orientera son cœur vers le couvercle de l’Arche : s’il se tenait derrière l’Arche il considérera comme s’il était devant l’Arche ; il se trouve donc que celui qui est à l’est doit se tourner vers l’ouest, s’il est à l’ouest il se tourne vers l’est, s’il est au sud il se tourne vers le nord et s’il est au nord il se tourne vers le sud, ainsi tout Israël orientent leur cœur vers un seul et même endroit ! ». Il y a là deux points : tout d’abord l’importance de s’orienter vers les lieux saints, yérouchalaïm, le temple et

l'arch. Cette orientation doit se faire précisément au moment de la prière. Le deuxième point et de conduire tout le monde vers le même point, une espèce d'union internationale de la nation d'israël au moment de sa prière. En ces périodes de deuil, il convient de s'arrêter un moment sur une notion fondamentale : le chalom. Cette chose que tout le monde recherche parce que tout le monde en a besoin, dans son couple, au sein de la communauté, etc. Cette vertu qui est le remède à tous nos maux car, comme l'enseigne le Talmud au traité Yoma « le deuxième temple a été détruit à cause de la sinat h'inam – haine d'autrui ». Comment corriger cette haine ? Certes en développant l'amour du prochain, néanmoins nous voyons dans ce passage que l'union se fait lorsque tous « prient en s'orientant dans leur cœur vers la même cible : les lieux saints d'israël ». Une orientation bien plus que géographique, une orientation qui veut que tous les coeurs et toutes les bouches convergent. D'ailleurs le talmud explique que le mont du temple s'appelle « talpiot » la colline où toutes les bouches s'orientent ! « tal = colline », « piote = des bouches ». Il est un exercice difficile que de prier, cet exercice tout aussi difficile lorsqu'il faut réunir un minyane, peut être encore plus difficile lorsqu'il faut réunir tout Israël. Cependant nous voyons que yérouchalaïm et tout ce que cette ville comporte de saint, notamment le temple et l'arche, est le lieu d'union "téfilatique" d'Israël, ce lieu où tous se retrouvent et s'unissent dans leur prière. Ainsi nous retrouverons l'union absolue puisque cette union comportera tous les coeurs et toutes les bouches s'adressant à D'IEU. **Yérouchalaïm est la ville de l'union**, toute activité de désunion ne peut donc y trouver sa place ; désunion entre les hommes, désunion entre les hommes et D'IEU.

En réalité, fait remarquer Rav Zalman zal – élève du Gaon de Vilna zal, lorsque la guémara travail le terme « talpiote » pour nous parler de yérouchalaïm, elle veut nous indiquer qu'il convient de se tourner vers yérouchalaïm même de nos jours où celle-ci est détruite. Alors que nous aurions pu croire qu'après les destructions

et massacres vécus à yérouchalaïm ceci lui aurait valu une perte de sa valeur et donc il n'y aurait plus d'intérêt à se tourner vers elle, le talmud nous rappelle qu'il est dans la valeur propre et intrinsèque à cette ville un intérêt d'y voir converger toutes les bouches et tous les coeurs. Notre grand Maître le gaon Rav Ovadya Yossef chalita explique dans son livre Méor Israël que ceci s'explique bien d'après la thèse du Rambam 6^{ème} chapitre des Hilhot Bet Habéh'ira qui veut que « la sainteté de yérouchalaïm et du sanctuaire sont éternelles puisque leur sainteté est due à la présence divine qui elle ne s'annule jamais ! ». **De tout cela il ressort que la présence divine se trouve de nos jours comme avant à Yérouchalaïm au mont du temple**, conclut encore Rav Ovadya Yossef chalita dans Yabia Omer volume 5 Y'D 26-4.

Pour conclure voici quelques phrases de Rav Hirch zal tirées de son livre H'orev page 529 : « Ils feront pour Moi un sanctuaire, D'IEU qui emplit l'univers dévoile à tous son règne sur l'humanité à travers sa proximité avec Israël... Si ce lien est coupé, IL s'en chargera pour le connecter à nouveau... En réalité il n'y a rien de plus saint qui puisse assurer la vie d'Israël et son choix d'être le vecteur du divin que la Tora... Le sanctuaire prend un sens lorsqu'il est animé de Tora... Le temple est le lieu à partir duquel D'IEU se manifeste dans le monde... Le lieu saint a pour objectif d'élever la vie d'Israël afin qu'il oriente sa vie vers son devoir... Le temple est le cœur d'Israël... Il nous incombe de ne point négliger ce lieu sans quoi nous négligerons son rôle cette énergie qu'il nous dispense pour vivre dans la sainteté... Le temple est détruit et le mont de Tsion est désolé. Toutefois son importance à nos yeux est grande pour l'éternité... Même en exil nous avons des lieux où la halah'a nous recommande de traiter avec un immense respect : tous lieux répondant à l'élévation de l'individu et de la communauté entre dans cette catégorie... La notion de kédoucha existe également dans les objets de culte... ».

Yérouchalaïm la cité de l'union... !!!



La pureté familiale d'après le Gaon Rav Ovadya Yossef chalita ("Méor Israel Dérouchim")

Le Rambam écrit (Issouré Bia 11-16) « la femme ne sort de l'impureté de nida seulement après s'être immergée dans des eaux de mikwé cacher. Mais si elle s'est lavée avec de l'eau, même si on lui verse toutes les eaux de la planète, elle restera impure comme auparavant, et son interdit reste entier condamné de karète. Ce n'est seulement par les eaux de mikwé que l'impur quitte son impureté. (Mikwaot 11-12) La chose est claire que toutes les lois de pureté et d'impureté sont des décrets bibliques, et ne font pas partie des choses que l'esprit de l'homme approuve, mais elles sont des h'oukim. (Mikwaot 1-2) La loi veut que l'impureté ne disparaît seulement si la femme a immergé tout son corps dans l'eau. Si elle se trempe mais qu'une infime partie de son corps est à l'extérieur de l'homme, elle reste impure ».

Dans le livre de Mélah'im 2-5 le prophète nous raconte que Naâman, capitaine de l'armée du roi de Aram, était atteint de tsaraât (lèpre) et demanda au prophète Elichâ de lui trouver remède. Le prophète lui conféra de se tremper sept fois dans les eaux du Jourdain. Naâman se mit en colère contre le prophète sous prétexte que les eaux des rivières qu'il connaissait tel Damessek, Amana et Parpar étaient plus pures que celles du Jourdain et que tous les fleuves d'Israël. Les sujet de Naâman le calmèrent et lui firent accepter de se tremper dans les eaux du Jourdain. Il fit ainsi et sa peau retrouva la douceur de la peau d'un bébé et guérit complètement de sa tsaraât. Y-a-t-il une logique répondant aux lois de la nature dans ce fait ? En réalité il faut comprendre que sa purification dépendait de sa soumission au décret du prophète ! De même ici, la purification dépend de son acceptation de la loi divine lui imposant ce mikwé, et là elle trouvera sa pureté.

La pureté pratiquée selon les strictes de loi de la Tora amène la présence divine dans les foyers d'Israël, comme dit le verset « Ils feront pour moi un sanctuaire et Je résiderai parmi eux », c'est-à-dire dans les maisons d'Israël. Ainsi disent nos Sages « si l'homme et la femme sont méritants, D'IEU réside entre eux », effectivement nous retrouvons le nom divin composé des lettres hé et youd entre l'homme et la femme – ich (homme) s'écrit avec un youd et icha (femme) s'écrit avec un hé. Ce mérite du couple dépend de leur pratique des lois de la pureté familiale. « Et s'ils ne sont pas méritants un feu les dévore », D'IEU retire son nom du leur il reste le mot êch (feu). En ne respectant pas les lois de la pureté familiale ils seront enflammés par le feu de la dispute, un feu qu'on ne peut éteindre.

Le Or Zarouâ rapporte au nom de Pirké dérabi Eliezer « dans les temps futurs, D'IEU donnera une force nouvelle comme le renouveau de la lune – sache que chaque mois la femme est renouvelée par son immersion au mikwé et elle devient ainsi chère au mari autant que le jour du mariage ».

Voici l'histoire de Elichâ le Grand Cohen qui voyait ses enfants mourir. Du ciel on lui fit savoir qu'il fallait que dans son couple il redouble de vigilance quant à la pureté familiale. Il dressa cette réponse à son épouse. Une nuit elle alla se tremper au mikwé à sa sortie du mikwé elle rencontra un chien, elle retourne se tremper et rencontre un âne. Elle se trempe une troisième fois et rencontre un non juif etc. D'IEU eu pitié d'elle et la dernière fois qu'elle se trempa elle rencontre l'ange Matatron. Puis elle retrouva son mari et de cette union naquit Rabi Yichmaël (voir Rama Y'D fin 198). Nous pouvons constater avec quel dévouement les femmes pratiquaient scrupuleusement les lois et les divers comportements du mikwé. Nous savons que nos saintes mères se trempaient dans les eaux froides du mikwé même en hiver, alors qu'aujourd'hui les mikwaot sont d'une splendeur inégalable. Par la pratique scrupuleuse des lois de pureté familiale le mérite se ressent dans les enfants qui deviennent des tsadikim. Par contre les femmes qui ne vont pas au mikwé et transgressent cette loi grave de karète voient leur enfant devenir mauvais. Il revient aux femmes pratiquantes d'encourager les femmes éloignées à pratiquer à leur tour le commandement divin de vivre dans la sainteté et la pureté.

Le Yalkout Chimonî écrit : « Rabi Ah'a enseignait, celui qui épouse une femme correcte et pudique c'est comme s'il avait pratiqué toute la Tora... Le peuple d'Israël ne connaîtra la délivrance finale seulement par le mérite des femmes pieuses.

Lorsque j'étais grand Rabbin d'Israël la responsable du mikwé d'un nouveau quartier à Yérouchalaïm m'appela pour m'informer que depuis deux semaines le mikwé n'est fréquenté par personne. Avec mon ami le Gaon Rav Betsalel Zoulti zal grand rabbin de Yérouchalaïm suivant son conseil nous avons fait du porte à porte et avons expliqué aux couples l'importance de la pureté familiale ceci eu une grande efficacité, la semaine suivante la responsable du mikwé nous a contacté pour nous expliquer qu'elle était débordée de travail ! Heureux Israël qui écoute la voix des Maîtres. C'est donc une grande mitswa qui incombe aux pratiquantes d'influencer les autres à pratiquer celle mitswa si chère que représente le mikwé et la pureté familiale.